



Emeline WAQUELIN, Nine MICHIELS, Lise MALINGRE, Marius GIRARD, Emma ROGIER, Mae LEFEVRE, Adonis GOBERT, Clémence FILLEY, Amandine MARTINET, Samuel PINHEIRO, Eulalie GONDOUIN.

## ✓ REMISE DES DICTIONNAIRES 2021

Le 21 juin 2021 a eu lieu la traditionnelle remise de dictionnaires à tous les enfants quittant l'école de Jonchery sur Vesle.

La commune leur souhaite une bonne scolarité au collège.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### ✓ BÂTIMENTS

#### Travaux de rénovation des locaux de la mairie

Le conseil municipal a décidé

d'attribuer le lot n° 01 - « Charpente - Couverture » à l'entreprise SARL GARNOTEL pour un montant de 23 129,66 € HTVA ;

d'attribuer le lot n° 02 - « Électricité » à l'entreprise MICHEL PERIN pour un montant de 5 683,05€ HTVA ;

d'attribuer le lot n° 03 - « Isolation - Plâtrerie - Menuiserie Intérieure » à l'entreprise JANIN pour un montant de 53 293,50 € HTVA ;

d'attribuer le lot n° 04 - « Peinture » à l'entreprise MONSIEUR PINO pour un montant de 8 000 € HTVA au titre de la base.

#### Travaux de mise en accessibilité de l'église

L'entreprise SC Ingénierie a été choisie comme assistant à maîtrise d'ouvrage.

## ✓ AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



*Merci aux bénévoles qui ont participé au fleurissement de la commune cette année.*



## ✓ VOIRIE

### Travaux route de Pevy

A la charge de la Communauté Urbaine du Grand Reims, le réseau d'eaux pluviales a été réparé, le réseau d'eau potable entièrement remplacé et la fibre, les réseaux électriques et de télécommunications ont été enfouis.

Le conseil municipal a décidé d'attribuer le marché de réfection des trottoirs à l'entreprise STPE pour un montant de 119 911 € HT.

Les travaux devraient être terminés en septembre afin que le conseil départemental puisse refaire la couche de roulement de la chaussée en octobre.

## Changement temporaire de circulation pendant les vendanges

Comme prévu l'année dernière il a été décidé d'instaurer un changement temporaire de circulation (sens unique) du 6 septembre au 4 octobre 2021.



### ✓ BIEN VIVRE ENSEMBLE

Un peu de soleil et quelques gouttes de pluie. Il n'en faut pas plus pour voir revenir les herbes folles sur nos trottoirs. Cette année, celles qu'on appelle aussi les "mauvaises herbes" ont commencé à proliférer. Une prolifération à laquelle l'interdiction de l'utilisation de produits phytos par les communes n'est pas étrangère.



### Qui doit désherber le trottoir ?

A PROUILLY comme dans la plupart des communes, c'est le propriétaire ou le locataire qui est chargé d'entretenir le trottoir public devant sa maison. Cette règle vaut pour le déblaiement de la neige en hiver, mais aussi pour les "mauvaises herbes".

### Peut-on utiliser un produit phyto sur le trottoir public ?

En aucun cas.

Pour désherber son trottoir, il n'y a donc pas 36 solutions. Il vous reste l'huile de bras. Un conseil : « *Un coup de brosse énergique une fois par semaine et vous n'aurez aucune mauvaise herbe sur votre trottoir* »



## ✓ DÉPÔT SAUVAGE



Il est rappelé qu'il est interdit de déposer des dépôts de toute nature au terrain de la commune situé derrière la benne à verre route de Pévy.

## ✓ POMPIERS



En cas de nids d'insectes vous devez appeler directement les pompiers de Trigny, soit le chef de centre **Monsieur Sylvain GODFROY** au **06 89 10 52 06** ou son adjoint, **Monsieur Alexandre LAMOUREUX** au **06 89 80 25 07**.

Pour les autres demandes, il faut faire le 18.



### Déploiement de l'application mobile des Premiers Répondants dans la Marne

L'Association Française de Premiers Répondants (AFPR) a lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2018 une application mobile qui permet la géolocalisation et l'alerte des Premiers Répondants se trouvant à proximité d'une victime d'arrêt cardiaque.

Cette application est capable de guider le secouriste jusqu'au lieu d'intervention et de lui indiquer l'emplacement d'un défibrillateur public se trouvant sur son itinéraire.

Le secrétariat de mairie sera fermé à compter du **lundi 9 août 2021 au vendredi 20 août 2021 inclus**.

En cas d'extrême urgence, vous pouvez contacter :

- Le Maire, Madame Catherine MALAISÉ : 06 31 26 13 35
- Le 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Claude LÉVÊQUE : 06 25 09 02 36
- La 2<sup>ème</sup> adjointe, Madame Jocelyne LARUE : 06 12 11 83 09
- La 3<sup>ème</sup> adjointe, Madame Chantal WAGNER : 03 26 48 54 84
- La 4<sup>ème</sup> adjointe, Madame Brigitte GODART : 03 26 61 51 44

### **Bulletin municipal de PROUILLY**

Publication : Juillet 2021

Rédaction : Catherine Malaisé, Claude Lévêque,  
Patrick Mathieu.

Conception : Claude Lévêque

Impression : Commune de Prouilly